

RUTH MARSHALL

LA FRANCE EN CÔTE D'IVOIRE : L'INTERVENTIONNISME À L'ÉPREUVE DES FAITS*

VÉRITABLE ARCHITECTE DE L'INTERVENTION MILITAIRE ET DIPLOMATIQUE EN CÔTE D'IVOIRE, LA FRANCE S'EST TROUVÉE DOUBLEMENT PIÉGÉE. SEUL PAYS DÉSIREUX D'INTERVENIR, ELLE S'EST VUE BLOQUÉE PAR L'INCAPACITÉ DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE – ET EN PREMIER LIEU AFRICAINE – DE MULTILATÉRALISER LA GESTION DE LA CRISE, ET, SURTOUT, ELLE A ÉTÉ RATTRAPÉE PAR SON LOURD HÉRITAGE POSTCOLONIAL ET PAR SON INCAPACITÉ À ROMPRE AVEC UNE VISION SCLÉROSÉE DU CONTINENT. EN CÔTE D'IVOIRE, LA MONTÉE DU COURANT NATIONALISTE, EN GESTATION DEPUIS DES DÉCENNIES ET NOURRI PAR LA CRISE ÉCONOMIQUE ET LE PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION, NE POUVAIT QUE S'AMPLIFIER AVEC CETTE INTERVENTION.

L'intervention britannique en Sierra Leone a marqué une inflexion dans le cours des opérations internationales en matière de règlement des conflits et de maintien de la paix en Afrique. Ces interventions comportent désormais d'ambitieux projets de refondation des sociétés et des États. Dans le cas de la Sierra Leone et du Liberia, ou de la région des Grands Lacs, toute une expertise commanditée par les institutions internationales sur les États « faillis » justifie l'idée que la guerre aurait fait table rase de l'histoire et des structures préexistantes, et que la reconstruction de l'État par la communauté internationale se ferait dans un vide¹.

* Sauf indication contraire, les informations contenues dans cet article ont été recueillies lors d'un séjour en Côte d'Ivoire de janvier 2001 à mars 2003 et au Sénégal depuis lors. Des entretiens ont été menés avec des responsables gouvernementaux, des diplomates, des militaires, des journalistes, des groupes de défense des droits de l'homme, des universitaires, des élus, des jeunes et notamment des « jeunes patriotes ».

1. Pour une critique de cette démarche, voir J.-P. Chrétien et R. Banégas (dir.), *The Recurring Great Lake Crisis: Identity, Violence and Power*, et surtout la contribution de R. Banégas « Democracy, security and governance in Uganda: post-crisis foreign policy dilemmas », Paris, janvier 2005, miméo. (à paraître). Voir aussi le dossier « Liberia, Sierra Leone, Guinée: la régionalisation de la guerre », *Politique africaine*, n° 88, décembre 2002, p. 5-102.

L'observation de ces opérations souligne l'ampleur des contradictions entre cette conception internationale et la réalité du terrain. D'une part, malgré les intentions affichées de multilatéraliser la gestion des conflits en Afrique, ces opérations se construisent généralement autour d'un « pays *leader* », souvent désigné en fonction des « liens historiques » qui le lient au pays en crise. D'autre part, si elles disposent de moyens significatifs, ceux-ci dessinent rarement un cadre politique global, réaliste et efficace. Cette curieuse ingénierie de la paix se heurte aux réalités et les résultats se révèlent le plus souvent très en deçà des ambitions affichées. Enfin, ces implications étrangères fournissent aux acteurs locaux de nouvelles ressources d'extraversion selon des logiques quelquefois très éloignées de celles des décideurs internationaux².

Ces contradictions sont d'autant plus aiguës que, très souvent, les conflits se sont développés autour de questions de souveraineté et de citoyenneté et, de ce fait, se heurtent à des interventions dont l'ambition est de reconfigurer les sociétés en vue de répondre aux « causes profondes » des crises. En effet, une telle démarche suppose non seulement que la seule volonté de la communauté internationale pourrait suffire, mais aussi que celle-ci sait en identifier les causes. Au vu des analyses qui éclairent les instances internationales en matière de règlement des conflits, que ce soit en Afrique de l'Ouest ou dans celle des Grands Lacs, et des manquements parfois tragiques de ces interventions, rien ne justifie de telles suppositions³.

L'intervention française en Côte d'Ivoire est à ce titre exemplaire. Véritable architecte et chef d'orchestre de l'intervention militaire et diplomatique dans ce pays, la France s'est trouvée, dès le début, piégée : elle était le seul pays qui avait la capacité et la volonté d'intervenir tout en étant le moins bien placé pour le faire. Elle s'est vue bloquée non seulement par l'incapacité de la communauté internationale – et en premier lieu africaine – de multilatéraliser la gestion de la crise, mais, surtout, elle a été rattrapée par son lourd héritage postcolonial et par son incapacité à rompre avec une vision sclérosée du continent et à convaincre ses interlocuteurs de ses intentions affichées. La France a tenté avec une grande imprudence d'imposer un règlement des « causes profondes » de la crise ivoirienne alors que, depuis plus de dix ans, elle n'avait pas su les déceler. Elle a mal évalué la nature des principaux acteurs et n'en a pas compris les ressorts profonds.

En ce qui concerne la perception ivoirienne de l'intervention française, la montée du courant nationaliste, en gestation depuis des décennies et nourri par la crise économique et le processus de démocratisation, ne pouvait que s'amplifier avec cette intervention et en accentuer les contradictions⁴. En effet, la crise ivoirienne, politique par excellence, voit s'affronter deux visions opposées de la nation pour ce pays d'immigration, de migration interne et de brassage

intense⁵. Depuis une décennie sont à l'œuvre les dynamiques de l'« ivoirité » qui affectent aussi bien les relations avec l'ancien colonisateur que les immigrants de la sous-région. Élément de la structuration de la société ivoirienne depuis les années 1930⁶, cette double construction de l'autochtonie, du nationalisme, et de l'un par l'autre, s'est développée progressivement au sein des populations rurales du Sud et parmi les intellectuels urbains de gauche, s'amplifiant avec l'essoufflement de l'économie de rente et la crise foncière des années 1980 et 1990.

Henri Konan Bédié, aidé par ses amis intellectuels de la Curdiphe⁷, officialisa le discours de l'« ivoirité » à partir de 1995, mais c'est Laurent Gbagbo qui en fit un thème de campagne lors de la présidentielle de 1990 : pour la première fois dans la presse du Front populaire ivoirien (FPI), Alassane Ouattara était qualifié de Burkinabè et Gbagbo lui-même traitait les électeurs du Nord de « bétail électoral⁸ ». Depuis octobre 2000, l'ivoirité a fait son chemin sous d'autres atours que ceux promus par le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) et, sous l'actuel président, elle est devenue le thème clé de la « Refondation », même si Gbagbo en a toujours récusé le terme. Sa politique d'identification, élaborée lors de la transition militaire et appliquée à partir de juin 2002, repose sur le principe anachronique du « retour au village ancestral » ou, à défaut, sur l'obligation de citer deux témoins capables d'attester l'appartenance de l'individu à un village situé dans un terroir ethnique « pré-urbain », témoignages dont la vérification repose sur les membres de la

2. Voir M. Ferme et D. Hoffman, « Combattants irréguliers et discours international des droits de l'homme dans les guerres civiles africaines. Le cas des "chasseurs" sierra-léonais », *Politique africaine*, *op. cit.*, p. 27-48.

3. Voir J.-P. Chrétien et R. Banégas, *The Recurring Great Lake Crisis...*, *op. cit.* Voir aussi les rapports de l'International Crisis Group (ICG) sur les conflits de la région du fleuve Mano, <<http://www.crisisweb.org>>.

4. Voir le dossier coordonné par B. Losch, « Côte d'Ivoire, la tentation ethnonationaliste », *Politique africaine*, n° 78, juin 2000, p. 5-156.

5. Voir O. Dembelé, « La construction économique et politique de la catégorie "étranger" en Côte d'Ivoire », in M. Le Pape et C. Vidal (dir.), *Côte d'Ivoire, l'année terrible (1999-2000)*, Paris, Karthala, 2002, p. 123-171.

6. Voir J.-P. Chauveau et J.-P. Dozon, « Au cœur des ethnies ivoiriennes... l'État », in E. Terray (dir.), *L'État contemporain en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1987.

7. Cellule universitaire de recherche et de diffusion des idées et des actions de président Henri K. Bédié. Voir S. Touré (dir.), « L'Ivoirité, ou l'esprit du nouveau contrat social du président Henri Konan Bédié », actes du forum de la Curdiphe, 20-23 mars 1996, in *Ethics* (revue de la Curdiphe), Abidjan, Presses universitaires d'Abidjan, 1996.

8. Voir J.-P. Dozon, « La Côte d'Ivoire entre démocratie, nationalisme et ethnonationalisme », *Politique africaine*, *op. cit.*, p. 45-62.

société civile locale. Une consécration on ne peut plus claire du principe de l'autochtonie comme base de la citoyenneté, un rejet absolu de la politique d'assimilation de Félix Houphouët-Boigny et une privatisation inédite des fonctions souveraines de l'État.

À l'origine, la crise ne questionnait pas principalement la relation avec la France ; elle se cristallisait sur la définition de la nation et les conditions de citoyenneté et de souveraineté – qui peut en faire partie ? qui peut jouir de ses fruits ? qui peut décider de son avenir ? Mais, très vite, elle impliqua cet acteur central du pacte postcolonial. Chaque camp voulait voir en elle, non seulement « l'étranger » autour duquel le débat sur la refonte de la nation s'était structuré, mais aussi, en fonction des circonstances, un ennemi ou un partenaire dans la lutte politique. En vérité, il y a dans ces perceptions et discours ivoiriens de l'implication française bien plus que de la tactique politique. La France, en effet, est partie intégrante des imaginaires ivoiriens de soi, et ses valeurs républicaines ont un écho profond chez les Ivoiriens de tous bords. La rejeter c'est aussi se rejeter, en partie du moins. En fait, le différend vient du fait que « l'arbitre » ne veut pas être partisan, mais ne peut pas non plus être neutre en raison de son lourd passif colonial et postcolonial.

Une solution uniquement « française » n'avait donc aucune chance de réussir ; le président Gbagbo, en bon historien et fin tacticien, le savait. Tenir les populations et même l'armée française en otage a fonctionné admirablement pour acculer et disqualifier Paris. Dans cette situation structurellement impossible pour la France, il faut sans doute « saluer l'optimisme désespéré de la diplomatie française » qui a « cherché à éviter le pire dans l'immédiat⁹ ». Paris est aussi intervenu parce que la France voulait soutenir Gbagbo et se montrait plutôt satisfaite du bilan de ses deux premières années. Mais c'était sans compter sur les dérives pourtant prévisibles du régime dans les semaines qui suivirent les attaques du 19 septembre 2002. Après l'avoir proclamé « président légitime et légal » au début de la crise, quelques mois plus tard Gbagbo n'était plus que « légal ». L'attitude de la France à son égard n'a cessé de fluctuer au gré des événements. Les différents acteurs de la politique française ne se sont jamais vraiment résolus à voir la responsabilité du président derrière les dérives de son régime, préférant l'imaginer otage de son entourage de « faucons » fanatisés. La politique de Paris, faute d'anticipation, a été purement réactive et, par conséquent, inconstante. Si la tragédie de la Côte d'Ivoire est uniquement imputable à l'irresponsabilité et l'incurie de sa classe politique, l'intervention française a sans doute contribué au « pourrissement » de la crise, même si elle a permis jusqu'à présent d'éviter un bain de sang. Cette remarque renvoie au problème plus général posé par l'interventionnisme international. Faut-il suivre Comi Toulabor lorsqu'il dit que « le risque d'affrontements

sanglants existe indéniablement. Cependant, si on raisonne toujours sur des hypothèses, les gens n'apprendront jamais à régler leurs conflits. L'histoire de la France aussi s'est faite dans le sang et la guerre¹⁰ ? Ou faut-il accepter une intervention qui conduit à l'élaboration d'accords de paix qui s'appuient sur une certaine vision de la nation ivoirienne ? En choisissant cette voie, la France continue de s'impliquer directement dans l'écriture de l'histoire ivoirienne. Au nom de quoi peut-on, ou doit-on, « faire » l'histoire des autres ?

LA « GUERRE » FRANCO-IVOIRIENNE DE NOVEMBRE 2004 :

« LES FRANÇAIS DEHORS ! »

Le 6 novembre 2004, la France cessait d'être un médiateur pour devenir, *de facto*, un protagoniste militaire dans la crise ivoirienne. La responsabilité première était celle du régime Gbagbo car c'est bien un Soukhoï ivoirien qui bombardait un camp militaire français, tuant neuf soldats. Mais, après les premières violences antifrancaises du 26 au 28 janvier 2003 et la « milicianisation » de la jeunesse « patriotique », on ne s'explique pas pourquoi la réaction française a pris une forme si unilatérale. La destruction totale de l'aviation militaire ivoirienne par les forces françaises « sur ordre de Jacques Chirac » ne pouvait que susciter une réaction violente. Si deux années de crise avaient dû enseigner quelque chose à Paris, c'était bien la nécessité absolue d'agir multilatéralement. Paris, face au fait accompli, avait décidé, dans un premier temps, de ne rien faire de décisif pour arrêter les bombardements entamés par Gbagbo depuis le jeudi 4 novembre, et les tergiversations de Michèle Alliot-Marie au sujet du mandat onusien correspondaient, en réalité, à une politique du laisser-faire.

Réaction française à chaud, bien compréhensible, mais réaction qui ne relevait pas d'une *politique* : la destruction des avions « sur la demande des Nations unies » ou par les forces de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (Onuci) aurait certainement évité à la France, en partie du moins, la « quasi-guerre » qui suivit avec ses violences contre ses ressortissants, ses pillages et, surtout, ses nombreuses victimes civiles ivoiriennes. Pendant ces jours où les forces françaises et ivoiriennes ont, pour ainsi dire, fait la guerre, l'Onuci avait comme cessé d'exister, alors qu'il aurait fallu tout de

9. J.-F. Bayart, « Un contresens inévitable », *Le Figaro*, 28 janvier 2003.

10. J. Rueff, « Côte d'Ivoire : Comi Toulabor, directeur de recherche, décrit les liens franco-africains et leur évolution : "La francophobie, un sentiment partagé" », *Libération*, 10 décembre 2004.

suite, même pour la forme, la mettre en avant sur le plan militaire et politique. De surcroît, Paris a développé dans sa communication un véritable discours schizophrénique, déclarant tantôt que Gbagbo était à la tête d'un régime de type « fasciste », tantôt qu'il était un président « légal » et « légitime¹¹ ». Un jour, les soldats n'auraient pas tué de civils, le lendemain, l'armée française aurait tué une vingtaine d'Ivoiriens. La diffusion par les médias français d'images des actions françaises à Abidjan pendant cette quasi-guerre a suscité de vives réactions en France de la part de la société civile et des partis de gauche, ainsi que dans toutes les capitales africaines. Thabo Mbeki, appelé à la rescousse, a été, semble-t-il, profondément choqué par l'impressionnant déploiement militaire français à Abidjan ; ce n'était pas pour déplaire au président Gbagbo qui a cherché à ramener une fois de plus le conflit ivoirien sur le terrain franco-ivoirien pour se présenter comme la victime d'une puissance cherchant à anéantir le désir légitime de « tout un peuple » de « se libérer du joug colonial ».

La France fut totalement dépassée par les événements. Loin d'un complot de « renversement du président » et d'un « massacre » de « centaines d'Ivoiriens aux mains nues », comme le camp présidentiel n'a cessé de le clamer, l'intervention française à l'hôtel *Ivoire* illustre tout simplement une impréparation militaire abyssale : le choix, comme lieu de regroupement des Français, de l'hôtel *Ivoire* situé à quelques centaines de mètres de la résidence présidentielle ; l'envoi en renfort de soldats appartenant au même bataillon que ceux tués à Bouaké, qui se retrouvèrent par erreur devant la présidence ; l'encadrement d'une foule dense et hystérique par des soldats ne disposant que de munitions létales et non rompus aux stratégies de maintien de l'ordre ; l'absence de caméras militaires pour pouvoir porter la contradiction à la version présidentielle ; l'oubli, dans le hall de l'hôtel, d'un ordinateur portable contenant des centaines de fichiers de renseignements sur les protagonistes de la crise, leurs positions et armements (et qui, aujourd'hui, se trouvent en vente libre dans les rues d'Abidjan sous forme de cédéroms !); et, surtout, le fait d'y aller seul sans le soutien des forces de l'Onuci¹². Autant d'erreurs qui ont pesé lourd dans la radicalisation des relations franco-ivoiriennes.

Quelques mois plus tard, à deux semaines du vote (le 4 mai 2005) de la résolution du Conseil de sécurité sur le prolongement du mandat des forces de l'Onuci, la propagande antifrançaise battait toujours son plein au sein du camp présidentiel. Suite à l'accord de Pretoria, conclu le 6 avril 2005, et à la décision de T. Mbeki sur l'article 35 de la Constitution concernant l'éligibilité des candidats à la présidence en faveur d'une élection « ouverte à tous », le président Gbagbo a entamé une série de consultations avec les « forces vives » de la nation. Celles-ci avaient pour but principal de faire accepter à ses

supporters les conclusions du médiateur qui sommait les deux camps, mais surtout le président, d'appliquer les accords de Marcoussis. Les porte-parole de tous les mouvements « patriotiques » qui se sont succédé au palais faisaient entendre le même son de cloche : Pretoria, d'accord, mais la « Licorne » dehors.

Lors de ces consultations, la représentante d'une ONG pro-Gbagbo reprenait à son compte les thèmes chers à Mamadou Koulibaly, le président de l'Assemblée nationale, un virulent anticolonialiste : « Nous savons que cette guerre est une guerre pour faire perdurer l'asservissement de la Côte d'Ivoire aux intérêts de la haute finance française [...]. C'est la guerre de la chiraquie contre notre pays et contre l'Afrique en général¹³... » Dans une déclaration du 20 avril dans le cadre de ces consultations, les évêques et archevêques de Côte d'Ivoire ont eux-mêmes critiqué la médiation de T. Mbeki, parce qu'il « semble être prisonnier d'un cadre : les accords de Marcoussis qui ont toujours ignoré le bien de la Côte d'Ivoire en oubliant surtout sa souveraineté¹⁴ ». Enfin, suite à l'acceptation par Gbagbo de la candidature de Ouattara, le secrétaire général du FPI a martelé : « Nous demandons une armée neutre pour sécuriser les frontières. La force "Licorne" doit partir et elle va partir parce qu'elle n'est plus crédible et qu'elle est une force belligérante¹⁵. »

Derrière ces attaques se profile aussi une tactique électorale. S'inspirant d'un ultranationalisme populiste, Gbagbo et son parti se servent de la gestion française de la crise pour disqualifier leurs rivaux à la présidentielle. Comme l'explique le « général de la jeunesse », Charles Blé Goudé, « il faut réélire Gbagbo au premier tour en 2005 pour faire taire à jamais la France et ses poulains coalisés au sein du G-7. [...] Il s'agira de choisir entre le candidat des Ivoiriens et le candidat de la France¹⁶ ». Ces prises de position traduisent des transformations profondes dans la perception du rôle de la France au sein de son ancien pré carré, particulièrement chez les jeunes désireux de s'insérer dans la globalisation et de s'expliquer leurs propres échecs et leur manque d'avenir.

11. S. Smith, « Mission impossible pour la France en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 3 décembre 2004.

12. Voir S. Smith, « Enquête sur une quasi-guerre de huit jours entre Paris et Abidjan », *Le Monde*, 15 novembre 2004 ; J.-P. Mari et R. Marmoz, « Ce qu'a vraiment fait la France », *Le Nouvel Observateur*, 16-22 décembre 2004.

13. S. T. Senn, « Les femmes au président Gbagbo : "C'est la guerre de la chiraquie contre la Côte d'Ivoire" », *Les Échos du matin*, 20 avril 2005.

14. A. Saint Clair, « Le rideau du Temple s'est fendu à nouveau : le clergé catholique attaque tout le monde sauf Gbagbo », *Le Nouveau Réveil*, 22 avril 2005.

15. B. Koré, « Sylvain Miaka Oureto (SG du FPI) : "La Licorne partira" », *Notre Voie*, 27 avril 2005.

16. « Blé Goudé aux populations du Guébié : "En octobre, nous mettrons fin à la comédie de la France" », *Les Échos du matin*, 19 avril 2005.

LE PASSIF POSTCOLONIAL FRANÇAIS

« En définitive, aucun des gouvernements qui ont succédé à ceux du général de Gaulle n'est parvenu à se détacher des péchés originels de sa politique africaine : primauté des relations personnalisées, et plus ou moins occultes, avec les dirigeants du cru, balkanisation de fédérations de l'A-OF et de l'A-EF ; maternage des pouvoirs autoritaires, rentiers et prédateurs [...] ; coopération visant à reproduire le ravaudage monétaire du vieux pacte colonial et une forme d'État vouée à la faillite financière¹⁷. » Ce réquisitoire de J.-F. Bayart écrit en 1993 aurait pu l'être hier. Quant aux stratégies de restauration autoritaire, il note que la France « n'a pas su les anticiper, bien qu'elles fussent prévisibles, et souvent prévues [...]. Ainsi, elle a pu donner l'impression qu'elle s'accommodait de la perpétuation ou de la restauration de l'autoritarisme », anticipant ici les propos de J. Chirac lors du décès de G. Eyadema – « un grand ami de la France et un ami personnel » – et de la prise de pouvoir de son fils. Faut-il s'étonner alors de voir des slogans antifrançais passer d'Abidjan à Lomé ?

À cela il fallait rajouter les effets de l'ajustement structurel. Comme le signale encore J.-F. Bayart en 1993, le concours de la France aux projets et conditionnalités d'ajustement structurel l'ont exposée « à un double effet de boomerang, politique et social [...]. Force est de reconnaître que l'Afrique a derechef perdu l'essentiel de sa souveraineté au profit de l'expertise internationale. Elle se voit imposer une conditionnalité délirante, au sens clinique du terme, qui couvre la totalité des activités économiques, jusqu'aux attributs les plus fondamentaux de l'État. [...] Le prix de cette recolonisation rampante ou tout au moins de ces nouvelles capitulations pourrait être un formidable réveil anti-impérialiste, sans doute moins nationaliste que xénophobe, religieux et violent, qui se grefferait sur la colère des exclus de l'indépendance¹⁸ ».

Aveugle ou insensible aux graves menaces structurelles liées à l'essoufflement de l'économie de plantation, aux effets désastreux des ajustements structurels, à la crise foncière, ainsi qu'au poison de l'« ivoirité », la France n'a ni su ni pu stopper la fuite en avant autoritaire et bientôt xénophobe et ethnonationaliste des gouvernements de Bédié, Gueï et Gbagbo. Comme on le sait, lors du putsch de décembre 1999, Bédié jouissait de solides soutiens à l'Élysée en la personne de Michel Dupuch qui, six ans auparavant, avait quitté Abidjan où il avait été ambassadeur quinze ans durant. Ce dernier s'activait pour « faire intervenir la France en prenant pour prétexte la sécurité des Français à Abidjan », allant jusqu'à tenter de convaincre la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) de couvrir une action française¹⁹. La cohabitation aidant, ce petit bras de fer entre Matignon et l'Élysée est resté sans effet.

Malgré l'infléchissement important que représentait la politique de « ni ingérence, ni indifférence » de Lionel Jospin, et la non-intervention française lors du coup d'État de décembre 1999, le même aveuglement s'est maintenu pendant l'année terrible de la junte militaire. Lors du putsch, la France n'a réagi que mollement, suspendant une partie de sa coopération militaire. Lorsque le général Gueï a joué une carte bonapartiste et a modifié l'article 35 sur l'éligibilité présidentielle²⁰, la France n'a pas su réagir pour prévenir des élections tronquées. Charles Josselin, alors ministre délégué à la Coopération, a mis Gueï en garde : « Il convient que chacun des partis politiques puisse participer sans exclusion artificielle. » Mais il a été désavoué par l'Élysée et l'ambassadeur à Abidjan, et les populations « patriotiques » ont protesté devant l'ambassade de France contre « l'ingérence française²¹ ». Les élections d'octobre 2000 ont vu 14 des 18 candidatures invalidées, y compris celles de Ouattara et du PDCI, et se sont déroulées dans la violence. Une nouvelle fois, la France, contrairement aux condamnations de pays européens et du Département d'État américain, a fait le dos rond. Elle a reconnu la légalité de l'élection et la légitimité du président Gbagbo, pourtant élu dans des conditions que lui-même qualifiait de « calamiteuses ». De même, lors des législatives de décembre 2000 qui ont vu la candidature de Ouattara à nouveau rejetée pour nationalité « douteuse », Paris fut incapable de faire fléchir un président pourtant contesté.

La diplomatie française n'a guère pris la mesure de la division grandissante au sein du régime de Gbagbo. Pourtant, leurs signaux ne trompaient pas. Outre les violences lors des élections présidentielle et législatives, les arrestations des militaires et opposants après l'étrange tentative du coup d'État du 8 janvier 2001, le gouvernement ne semblait nullement pressé de s'ouvrir. Au contraire, les satellites syndicaux du FPI et sa presse n'ont fait qu'exacerber les tensions. Pourtant, pendant les deux premières années du mandat de Gbagbo, Paris a continué d'ignorer les signes annonciateurs d'une polarisation politique croissante et d'une dérive autoritaire, et a soutenu le président avec constance,

17. J.-F. Bayart, « Fin de partie au sud du Sahara ? La politique africaine de la France », in S. Michailof (dir.), *La France et l'Afrique : vade-mecum pour un nouveau voyage*, Paris, Karthala, 1993, p. 113.

18. *Ibid.*, p. 115-116.

19. Voir S. Smith, « La France dans la crise ivoirienne : ni ingérence, ni indifférence, mais indolence postcoloniale », in M. Le Pape et C. Vidal (dir.), *Côte d'Ivoire, l'année terrible...*, op. cit., p. 317.

20. Tel qu'il a été présenté au président Gueï par le Comité des sages de la Commission consultative constitutionnelle électorale (CCCE), l'article 35 demandait que le candidat à la présidence soit « de père ou de mère, eux-mêmes ivoiriens d'origine ». Peu avant le scrutin, et après que les partis ont appelé à voter « oui », Gueï a modifié l'article, qui stipule désormais « de père et de mère » ivoiriens.

21. S. Smith, « La France dans la crise ivoirienne... », art. cit., p. 319.

offrant sa caution morale et son soutien financier au Forum de réconciliation nationale, et allant jusqu'à signer un accord de coopération avec une remise de la dette ivoirienne en 2002.

Peut-on mettre ces attermolements de la « politique » française au compte de la cohabitation ? Certes, nombreux étaient ceux au Parti socialiste français qui ont accueilli l'arrivée au pouvoir du camarade Gbagbo avec joie. Néanmoins, les relations difficiles entre Matignon et l'Élysée qui comptait garder la main sur les dossiers africains n'expliquent pas à elles seules l'immobilisme français. Faut-il y voir un fléchissement dû à l'abandon de la politique interventionniste et des liens organiques caractéristiques de la période Foccart et de la Françafrique des années 1960 et 1970 ? Ou n'est-il pas plutôt le signe d'une certaine continuité, malgré le changement important inauguré par le « ni-ni », de cette « politique » africaine de la gauche, illustrant avant tout une ambivalence croissante par rapport au rôle que la France devait jouer en Afrique au début du nouveau millénaire ? La formule de S. Smith lors de la chute de Bédié était encore valable durant les deux premières années du régime Gbagbo : « ni ingérence, ni indifférence, mais indolence postcoloniale²² ».

La politique du « ni-ni » a permis de justifier un retrait progressif qui ne disait pas son nom sans esquisser de véritable alternative. Ce désengagement est net dans le domaine de la coopération depuis une quinzaine d'années et surtout depuis la fusion des ministères de la Coopération et des Affaires étrangères en 1998. Des rapports parlementaires successifs depuis 2002 ont dénoncé le gel des moyens (pourtant minimes) qui hypothèque des politiques de renforcement des capacités africaines en matière de sécurité²³. La France n'a clairement plus les moyens de ses ambitions dans ces domaines. Les intérêts économiques français en Côte d'Ivoire ont fait couler beaucoup d'encre, pourtant, dans le domaine commercial, ce désengagement est tout aussi net. Selon Gbagbo et ses partisans, la France agirait en Côte d'Ivoire contre son régime de peur de perdre ses prérogatives économiques essentielles. Dans les « parlements » et « agoras » patriotiques abidjanais, on affirme que les bénéficiaires français en Côte d'Ivoire représentent 40 % du budget national de l'Hexagone ! Ayant perdu sa mainmise sur la filière café-cacao au profit des multinationales américaines (Cargill et ADM) au début des années 1990, la France est restée le principal investisseur privé direct en Côte d'Ivoire, grâce notamment aux privatisations réalisées sous le gouvernement de Ouattara entre 1991 et 1993 (« coïncidence » qui n'a pas manqué d'échapper aux « faucons »). Mais sa position aujourd'hui est assurée avant tout par des petites et moyennes entreprises (PME), pour la plupart anéanties par les violences de novembre 2004. Ces PME, enjeu marginal pour l'économie française, sont très importantes, en revanche, pour l'économie ivoirienne, notamment grâce aux revenus fiscaux

qu'elles généraient²⁴. Quant aux grands groupes, tels Bouygues et Bolloré, leur importance pour la France est plus symbolique qu'économique. En effet, ils contrôlent des domaines de « souveraineté », comme l'eau, l'électricité, le téléphone, le secteur bancaire et les travaux publics. Mais, par exemple, les intérêts de Bouygues en Côte d'Ivoire représentent moins de 1 % du chiffre d'affaires annuel du groupe. Par ailleurs, les « forces vives » de la diplomatie française et de la DGSE ne se trouvent plus sur le continent africain qui représente désormais, hormis quelques exceptions, une voie de garage pour les carrières publiques.

Comme S. Smith le souligne, l'époque de la Françafrique de Foccart²⁵ – ou celle de la constitution réciproque des États dont parle J.-P. Dozon²⁶ – est achevée depuis longtemps. La France est entrée dans une période de flottement comparable à celle du début des années 1940 quand sa présence coloniale avait fait l'objet d'un questionnement interne. Cette donne française coïncide aussi avec une ambivalence africaine croissante par rapport à la France, objet de désir, de rejet, de passions, qu'une jeunesse perdue ne cesse de prendre à partie, alternant appels du pied et rejet viscéral sans pour autant inventer un autre discours sur soi et sur la place de l'Afrique dans le monde que celui des indépendances. Quel que soit le changement, le passif postcolonial de la France a fait perdurer dans l'imaginaire des Ivoiriens l'idée d'une France surpuissante et omniprésente, bouc émissaire à la difficile insertion du pays dans la globalisation. Pour tous les acteurs, depuis les jeunes dans la rue jusqu'au sommet de l'État, les actions de la France ne pouvaient être le fruit de méprises, de calculs erronés ou de l'incompétence pure, elles relevaient forcément d'une grande stratégie de remise sous tutelle.

22. *Ibid.*

23. Voir Assemblée nationale, n° 1867, François Lamy, « Avis présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi de finances de 2005 » ; Assemblée nationale, n° 1114, François Lamy, « Avis présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi de finances de 2004 ».

24. Voir P. Airault, « L'addition », *Jeune Afrique/L'Intelligent*, 5 décembre 2004.

25. Voir S. Smith, « La France dans la crise ivoirienne... », art. cit. ; S. Smith « La politique d'engagement de la France à l'épreuve de la Côte d'Ivoire », *Politique africaine*, n° 89, mars 2003, p. 112-126.

26. Voir J.-P. Dozon, *Frères et sujets. La France et l'Afrique en perspective*, Paris, Flammarion, 2003.

LA POLITIQUE D'ENGAGEMENT DE LA DROITE FRANÇAISE :**« L'ÉPURE THÉORIQUE » À L'ÉPREUVE DE LA GUERRE**

Certes, si le temps de la Françafrique et de « l'Afrique à papa » est révolu, on en trouve encore trace dans la politique annoncée à la fin de la cohabitation et dans l'intérêt personnel de J. Chirac pour le continent noir. Quelques jours après sa réélection en 2002, la politique du « ni-ni » a été abandonnée et un réengagement annoncé : « Le doublement de l'aide publique au développement au cours du quinquennat, une attention renouvelée aux anciennes colonies françaises, mais sans repli sur le "pré carré", le retour au bilatéral et aux amis "traditionnels" s'inscrivant dans une perspective géopolitique à qui le Nouveau Partenariat économique pour le développement en Afrique (Nepad) fournit le cadre global²⁷. » La France a essayé de gagner sur tous les tableaux, « à la fois dans l'intimité reconstituée avec ses anciennes colonies et, au-delà, comme "meilleur avocat de l'Afrique" dans les instances internationales²⁸ ». Mais, six mois plus tard, cette « nouvelle politique d'engagement » montrait ses limites devant la crise ivoirienne.

La personnalisation des relations entre Paris et Abidjan continue, même si ce n'est plus à travers les réseaux occultes d'antan, au-delà d'étonnants échanges publics d'insultes entre présidents, peu imaginables dans le cadre d'une relation bilatérale avec des pays non africains. Cette personnalisation explique en partie que la « politique française » dans le cas ivoirien est complexe. Autant que les « choix politiques » liés aux orientations partisans, les intérêts et les logiques bureaucratiques différentes (notamment entre les Affaires étrangères, la Défense et l'Élysée²⁹), plusieurs réseaux ont joué aussi un rôle dans les attermoissements de Paris. Ainsi, le « Monsieur Afrique » du Parti socialiste et grand ami de Gbagbo, Guy Labertit, bénéficiait de l'hospitalité présidentielle à Cocody alors qu'Henri Emmanuelli et Charles Josselin prenaient maintes fois fait et cause pour Gbagbo rue de Solferino, même après les attaques du 6 novembre 2004. Nicolas Sarkozy étant réputé très proche de Ouattara, Gbagbo a cherché des entrées auprès de la « chiraquie » grâce au Comité d'amitié franco-ivoirien (Cafi) – regroupant des vieilles figures politico-affairistes de la droite françafricaine – qui s'est rallié, début 2004, à la cause de sa réélection en raflant au passage tous les gros contrats en Côte d'Ivoire. L'idée que Gbagbo pouvait être « l'homme pour stabiliser la région » fit recette en France à partir de fin 2003 jusqu'à l'été 2004. Cependant, l'attitude changeante de Paris vis-à-vis de Gbagbo a fait le lit de bien des malentendus dans la crise : preuve de la mauvaise foi de Paris, elle ne pouvait qu'attester la volonté de se débarrasser de lui. Ces jeux de relations et d'amitiés ne sont pas à sens unique et les dirigeants d'Abidjan mais aussi les chefs de l'opposition continuent

de les entretenir comme des ressources essentielles de l'extraversion. De nombreux intermédiaires, français et ivoiriens, font office de « conseillers » auprès de différents acteurs politiques ivoiriens, au nom d'amitiés partagées, d'une expérience africaine, voire d'une appartenance commune à certains réseaux comme la franc-maçonnerie. Les différents décideurs parisiens sont l'objet de sollicitations multiples de la part d'Ivoiriens, mais aussi de tous les dirigeants et personnalités de l'Afrique de l'Ouest, voire francophone : on trouve là des traces de ce que J.-P. Dozon appelle, en parlant de la IV^e République, l'État franco-africain, fruit d'une longue histoire de construction réciproque, et qui va bien au-delà des intrigues peu reluisantes de la « Françafrique ».

Lors d'une conférence au Centre d'études et de recherches internationales (Ceri), Jacques Champagne de Labriolle, conseiller à l'Élysée sur l'Afrique, a exposé « l'épure théorique » de la politique de l'intervention française, en la reliant à la nouvelle politique d'engagement annoncée en 2002³⁰. Selon lui, la crise en Côte d'Ivoire serait le résultat des indécisions de la politique du « ni-ni », qui a été remplacée par une politique « plus ferme et volontariste », sans « rechute coloniale », et qui privilégie l'action multilatérale sans exclusion, *a priori*, des interventions militaires, ne serait-ce que pour le pouvoir dissuasif qu'une telle menace comporte. Il déclare que « personne ne doit pouvoir se dire qu'il peut gouverner n'importe comment sans que la France bouge ». Sans pour autant redevenir « le gendarme de l'Afrique », la France s'est positionnée comme le porte-parole du droit à l'ingérence et de la conditionnalité « démocratique ».

Une telle rationalisation *a posteriori* ne pouvait que souligner des choix discutables faits par Paris, comme celui, en septembre 2002, de ne pas reconnaître le rôle du Burkina Faso dans la préparation de la rébellion ivoirienne³¹ ou l'implication du Liberia. Certes, la guerre ivoirienne a vu la participation d'un nombre inquiétant de *desperados* transfuges des guerres en Sierra Leone

27. S. Smith, « La politique d'engagement de la France... », art. cit., p. 115.

28. *Ibid.*

29. Voir S. Smith, « La gestion de la crise ivoirienne a révélé des clivages entre la Défense et le Quai d'Orsay », *Le Monde*, 13 novembre 2004.

30. Voir J. Champagne de Labriolle, « Intervenir pour la paix en Afrique (Côte d'Ivoire, Sierra Leone, RDC) : une comparaison France/Grande-Bretagne », Paris, Ceri, 19 mai 2004, miméo.

31. Voir R. Banégas et R. Otayek, « Le Burkina Faso dans la crise ivoirienne : effets d'aubaine et incertitudes politiques », *Politique africaine*, n° 89, mars 2003, p. 71-87 ; S. Smith, « Côte d'Ivoire : le vrai visage de la rébellion », *Le Monde*, 11 octobre 2002, et le rapport de l'ICG, *Côte d'Ivoire : « The war is not yet over »*, Bruxelles, ICG, « Africa Report n° 72 », 28 novembre 2003.

et au Liberia, mais, contrairement à ce que la France a voulu faire croire en parlant d'un conflit « ivoiro-ivoirien », l'implication des pays de la sous-région ne se résumait pas aux agissements de bandes armées plus ou moins incontrôlées ; c'étaient des États et leurs chefs, de hautes personnalités de l'échiquier politique, des officiers des armées régulières, des réseaux politico-financiers qui se trouvaient mêlés d'un côté ou de l'autre à un jeu d'alliances complexe. Ce conflit est bien sûr régional, une métastase de plus du conflit libérien depuis dix ans³².

La France a fini par choisir une politique d'intervention de la demi-mesure : autant il n'était pas question de cautionner une rébellion armée, autant « faire la guerre pour Gbagbo » n'était pas envisageable. C'est ce que Gbagbo reprochait à la France, tandis que la rébellion fustigeait l'intervention française qui les empêchait d'atteindre Abidjan. Le manque de volonté de l'armée ivoirienne à « mourir cadeau » pour Gbagbo signifiait que l'armée française aurait dû, seule, repousser les rebelles. Idée incongrue en ce début de millénaire, qui aurait peut-être eu le mérite d'obliger l'Élysée à ouvrir une discussion à l'Assemblée nationale sur cette intervention. Gbagbo a rapidement oublié cette mise en œuvre partielle des accords de défense : pourtant, au tout début, des convois de rebelles descendant sur Abidjan ont bien été « neutralisés » par les tirs provenant des hélicoptères français, et l'armée française a fourni du matériel pour assister à la reprise de Bouaké en octobre 2002. L'intervention militaire de la France, sans être assortie d'une politique lisible, a eu l'effet néfaste et presque immédiat de « militariser » l'image de la présence française, donnant ainsi du grain à moudre aux jeunes « anticolonialistes ».

L'instauration d'un véritable état de terreur à Abidjan pendant les trois premiers mois de la crise (disparitions et exécutions sommaires, climat de délation et monopolisation de la rue par des jeunes ivres de haine) a laissé les diplomates français désarmés. Ils n'avaient pas pris la mesure du régime, ni compris les ressorts profonds de son pouvoir. Ils ont persisté à chercher des raisons et des intérêts dans les gestes et discours d'un régime qui fonctionnait sur un autre registre de réalité. Illuminé par « une mission » dont les ressorts étaient religieux, pris au piège de sa propre propagande et de son entourage, le président a adopté un comportement que la France n'a pas saisi. Il y eut des erreurs lourdes de conséquences, notamment lorsque la France a abrité Ouattara et d'autres barons du RDR pendant six semaines à la résidence de France, face à une foule déchaînée qui réclamait leur tête, avant de leur faire quitter le pays. De même, le rappel de l'ambassadeur Renaud Vignal, débarqué en décembre 2002 « sur la demande des patriotes », est tout aussi maladroit. La France, atteinte d'une cécité difficile à expliquer, n'a pas compris cette « société civile » surpolitisée, fanatisée mais très bien organisée par le régime. Elle n'a

pas saisi à quel point la rue allait être utilisée pour la tenir en respect avec ses quelque 20 000 ressortissants qu'elle ne s'est jamais résolue à évacuer, sauf *in extremis*. Plus grave encore aux yeux de nombreux Ivoiriens, victimes de la violence à l'ouest, au nord ou à Abidjan, était l'incapacité de la force « Licorne » de garantir la sécurité des civils. La défense des droits de l'homme, pourtant annoncée comme un élément important dans la nouvelle politique d'engagement, est apparue aux Ivoiriens des deux bords à géométrie très variable. La France s'est trouvée totalement piégée : défendre, au terme d'accords (qui, d'ailleurs, ne nécessitaient pas une menace extérieure pour leur activation), un régime constitutionnel contre une rébellion dont les soutiens extérieurs étaient avérés ou agir contre un régime qui gouvernait par la terreur tout en protégeant ses 20 000 ressortissants.

LA FAILLITE DE LA MULTILATÉRALISATION

Le seul salut de la France eût été de trouver des partenaires africains et internationaux pour transformer cette mission impossible en intervention véritablement multilatérale. Elle n'y est pas parvenue. Elle a certes tout fait pour actionner les partenaires africains dès le début de la crise. Mais, même si la Cedeao est intervenue pour obtenir la signature du cessez-le-feu en octobre 2002 et organiser les pourparlers de Lomé sous l'égide du doyen Eyadema, des querelles incessantes de *leadership* et les millions de ressortissants de la sous-région piégés en Côte d'Ivoire ont rapidement miné sa capacité à trouver une solution politique.

Après l'échec de la réunion des chefs d'État organisée par le président sénégalais Abdoulaye Wade en décembre 2002 sous l'impulsion de Paris, des pourparlers en France semblaient être la solution ultime. En effet, la guerre qui faisait rage à l'ouest du pays, menée pour l'essentiel entre protagonistes libériens, risquait d'embraser la sous-région. Le conclave de Marcoussis fut organisé en moins de dix jours, et la France entendait forcer les protagonistes à trouver les solutions à tous les contentieux politiques. La « feuille de route » française, qui reprenait les conclusions du Forum de réconciliation nationale, mentionnait toutes les questions au cœur de la lutte politique ouverte avec le

32. Voir C. Ero et A. Marshall, « L'ouest de la Côte d'Ivoire : un conflit libérien ? », *Politique africaine*, n° 89, mars 2003, p. 88-101 ; R. Marshall-Fratani, « Liaisons dangereuses : les implications régionales de la guerre ivoirienne », in Partenariat Afrique Canada (dir.), *Côte d'Ivoire : consolidation d'une paix fragile*, Ottawa, Partenariat Afrique Canada, 2004, p. 25-35.

processus de démocratisation : l'éligibilité à l'élection présidentielle, le code de la nationalité, la loi sur le foncier rural, les problèmes de naturalisation des immigrés nés en Côte d'Ivoire avant 1972 et leurs ayants droit, les structure et composition de la Commission électorale indépendante, le processus d'identification nationale, la refonte de l'armée et des forces de sécurité, la formation d'un gouvernement de réconciliation nationale (et sa composition), l'octroi de pouvoirs exécutifs au Premier ministre – questions de souveraineté censées trouver leur solution sous la férule du juriste français Pierre Mazeaud.

Malgré le soutien de la communauté internationale et la caution des Nations unies, ces accords, bâclés, étaient intrinsèquement impossibles à appliquer. En effet, même s'ils abordent tous les problèmes politiques essentiels depuis la mort de Houphouët et proposent des solutions auxquelles nombre d'Ivoiriens adhèrent, leur stricte application aboutissait à récuser la politique de la « Refondation » conçue par le FPI et, surtout, à retirer le pouvoir exécutif à Gbagbo. On ne peut pas, par la suite, accuser le président de refuser son propre suicide politique. Il aurait fallu trancher « pour » ou « contre » la Constitution, comme l'a dit Ouattara à plusieurs reprises aux diplomates français. On ne soutient pas la « légalité constitutionnelle » dans le même document où l'on demande au président de changer cette constitution dans des conditions anticonstitutionnelles, tout en lui ôtant une grande partie de ses pouvoirs exécutifs. On n'a jamais vu une consécration aussi nette de la « loi du plus fort » que la distribution des portefeuilles ministériels lors du sommet de Kléber organisé pour faire avaliser les accords par Gbagbo et la communauté internationale. De plus, il était politiquement très délicat que ces pourparlers aient lieu en France, d'autant plus que J. Chirac a cru bon de présenter lui-même le nouveau Premier ministre de la Côte d'Ivoire aux diplomates étrangers réunis et d'approuver l'octroi des portefeuilles de la Défense et de la Sécurité à la rébellion. Paris n'a pas compris qu'on ne parle pas à Laurent Gbagbo comme à un vulgaire préfet, après avoir fait la part belle à une rébellion armée. Péchés de suffisance, cécité et mépris inexcusables, certains hommes au ministère des Affaires étrangères et à l'Élysée n'ont pas réalisé que cette Afrique-là n'existait plus.

Dès le 26 janvier 2003, il était évident que le régime n'appliquerait pas ces accords. Comment Paris ne l'a-t-il pas compris ? Pourquoi personne, ni à Paris, ni à l'ambassade de France à Abidjan ne s'est préparé aux attaques « patriotiques » antifrançaises qui suivirent ? Quelques jours après ces violences, T. Mbeki a publiquement critiqué l'incapacité africaine : « En tant qu'Africains, nous devons admettre ouvertement que nous n'avons pas réussi à aider les Ivoiriens à mettre un terme à la crise dans leur pays. [...] C'est précisément à cause de cet échec africain que la France est intervenue militairement,

politiquement et diplomatiquement [...]. Et, pourtant, cette crise est précisément le type de défi qui requiert des solutions africaines³³. »

À ce moment-là, on a sans doute pris conscience, à Paris, qu'il fallait à tout prix multilatériser la médiation : ainsi, le vote au Conseil de sécurité de février 2003 dotait la force « Licorne » et les forces de la Cedeao d'un mandat sous chapitre VII et légitimait l'intervention française. De nouveaux efforts auprès de la Cedeao aboutissaient à l'organisation du sommet d'Accra en mars 2003 (qui sera suivi de deux autres « accords d'Accra » en 2004) où la France jouait profil bas. Mais le président Gbagbo essayait sans cesse de ramener les discussions à un tête-à-tête franco-ivoirien, ayant très bien compris l'avantage qu'il pouvait en tirer. Paris s'est disqualifié non seulement aux yeux du camp présidentiel, qui avait pris la mesure de sa faiblesse, mais également auprès de l'opposition, qui interprétait ses atermoiements comme un soutien pour le président. Quand la question des sanctions a été soulevée auprès des Nations unies par différents acteurs non gouvernementaux après la répression sanglante de la marche de l'opposition du 25 mars 2004, les représentants français se sont montrés fort réticents. En revanche, ils ont été très prompts à solliciter les sanctions onusiennes après le bombardement des bases françaises en novembre 2004.

Au sein des pays occidentaux, la France s'est trouvée isolée. Les Américains partageaient l'analyse française sur le dossier ivoirien, malgré les liens que Gbagbo essaie de tisser avec la droite religieuse proche de George W. Bush et les ouvertures de Simone Gbagbo envers Condoleeza Rice. Mais il n'a jamais été question pour les Américains d'accepter que les soldats français endossent les casques bleus pour des raisons purement budgétaires. Il n'est pas impossible que Bush ne se réjouisse en privé des problèmes de la France dans « son petit Irak africain ». Les Canadiens, dont certains diplomates ont critiqué en coulisse « l'ingérence unilatérale française », ont refusé, quant à eux, d'aider Paris à sortir de ce bilatéralisme en fournissant des troupes à l'Onuci. L'Union européenne, de son côté, a été le grand absent, par manque d'intérêt et par absence d'une politique étrangère commune.

Mais ceux qui disent, à l'instar de T. Mbeki, que la France devrait se retirer au profit d'autres pays africains et occidentaux, doivent admettre qu'il n'y a pas de solution de rechange actuellement. La célérité avec laquelle les dirigeants de la sous-région se sont rangés derrière la France après les événements de début novembre (allant plus loin dans leur déclaration du 14 novembre que

33. S. Smith, « La politique d'engagement de la France... », art. cit., p. 121.

la France ne l'avait espéré, en demandant l'application immédiate d'un embargo sur les armes) témoigne avant tout de la peur panique provoquée par la possibilité de son retrait, quoi qu'ils puissent penser par ailleurs de la façon dont cette médiation a été menée.

Jusqu'à présent, l'Afrique de Sud n'a jamais participé à de réelles opérations de maintien de la paix. Quant au Nigeria, même si Olusegun Obasanjo revenait à de meilleurs sentiments au sujet de Gbagbo, aucun Ivoirien n'a envie de voir les troupes nigérianes, qui se sont rendues si tristement célèbres au Liberia, fouler le sol de la Côte d'Ivoire. Quand on rajoute le peu d'intérêt que l'appel à participer à une opération au Darfour a suscité parmi les Africains, on voit que l'Afrique n'est pas en mesure d'assurer le relais. Les autres pays occidentaux ne viendront pas plus. L'Onuci, dont la mise en place a été le fruit de longues tractations entre Paris et Washington, ne peut pas faire face sans l'appui logistique d'une armée comme celle de la France. Vu leur dépendance totale vis-à-vis de Paris pour leur logistique, le rôle militaire de l'Onuci se retrouve réduit au mieux à celui d'un partenaire un peu bancal et, au pire, à une caution multilatérale qui ne trompe personne. Sur le plan politique, l'envoyé spécial de Kofi Annan, Albert Tévoédjéré, fut unanimement si décrié pour son inefficacité qu'il a fallu nommer un Britannique, Alan Doss, pour l'épauler. Après les événements de novembre, il démissionna et il fallut six mois pour lui trouver un successeur, le Suédois Pierre Schori arrivé en avril 2005. Le comité de suivi, censé contrôler l'application des accords, a été miné par des querelles de chapelles et s'est montré d'une inefficacité et d'une inconstance singulières. À l'automne 2004, avant la reprise des hostilités par Gbagbo, les officiers des autres opérations onusiennes dans la région, au Liberia et en Sierra Leone, avouaient « ne pas comprendre à quoi sert l'Onuci » et décriaient le manque de coordination.

Pour la France, l'échec de la multilatéralisation est patent, malgré la reprise en main du dossier par T. Mbeki. Les uns et les autres ont dû accepter à Pretoria ce qu'ils avaient refusé à la France depuis deux ans. Il faut aussi souligner la différence majeure entre son style de médiation et sa personnalité de « porte-voix de l'émancipation africaine » et la manière dont la négociation de Marcoussis s'est tenue. La perception ivoirienne de la crise a donné au président sud-africain une marge de manœuvre plus grande que celle de la France, et des moyens plus importants pour exercer une pression morale et politique sur les récalcitrants. Néanmoins, en ce qui concerne son intervention militaire et le suivi de l'accord de Pretoria, la France, loin d'être le « *leader naturel* » et « légitime », comme les Britanniques en Sierra Leone, ne peut aujourd'hui qu'agir en coulisse, à travers les organisations africaines, le Conseil de sécurité et le comité de suivi. Comme le souligne un membre du Syndicat

des enseignants du supérieur ivoirien, proche du pouvoir, « la France a changé de stratégie. Son nouveau plan est basé sur la communauté internationale. [...] La France chiraquienne, sans doute éclaboussée par les événements de novembre, a changé de cadence. Elle a décidé de passer par le Conseil de sécurité de l'Onu pour assouvir ses instincts de déstabilisation qui se traduisent par les résolutions suscitées en vue d'étouffer le pouvoir³⁴ ».

UNE SECONDE INDÉPENDANCE ?

Aujourd'hui, en Côte d'Ivoire, l'autochtonie et le repli sur soi sont les deux faces d'un ultranationalisme qui prend les atours d'une revendication de « seconde indépendance ». Avec le battage médiatique autour des victimes ivoiriennes de l'armée française, Gbagbo s'est repositionné comme le champion des opprimés face à une force étrangère criminelle et comme l'éternelle victime d'un Occident raciste, jouant habilement sur les sentiments de culpabilité des uns et le ressentiment des autres. Il s'est désigné depuis le début de la crise comme « un homme atypique » par rapport à la France, en se distinguant des chefs d'État africains qui, d'après lui, sont toujours complices du « néo-colonialisme ». Cette indépendance autoproclamée fait de lui un homme à abattre, selon ses partisans.

Pour être ainsi adulé par une partie de la jeunesse, il ne suffit pas de manipuler les uns et de distribuer des prébendes aux autres. Dans la situation actuelle ivoirienne, marquée par une réelle disette, un chômage massif et l'absence totale d'avenir pour les jeunes (65 % de la population a moins de 25 ans), ces discours de libération nationale, de lutte anticoloniale sur fond de victimisation font mouche. Les jeunes « se lèvent en hommes » par et pour la guerre, s'organisent avec l'appui bienveillant de la présidence et les cadres du FPI en véritables milices armées, pour faire face à une rébellion d'autres jeunes passés maîtres en pillages, exactions et violences. Tous participent à l'élaboration de ce que A. Mbembe appelle « une culture inédite de la liberté » dont les bas-fonds « sont la rapine, les exactions, les diverses formes de mercenariat » et « qui mobilise des passions telles que l'avidité, l'envie, la jalousie, l'égoïsme, le goût de la conquête³⁵ ». C'est cette jeunesse, grisée par

34. C. Ebrokié, « Investiture de la section FPI Agbekoi-Plaque (Abobo) : Bonga Grah Mesmin (Synares) : "La nouvelle stratégie de la France est basée sur la communauté internationale" », *Notre Voie*, 22 avril 2005.

35. A. Mbembe, « À propos des écritures africaines de soi », *Politique africaine*, n° 77, mars 2000, p. 42.

le pouvoir et hostile à un simple retour à la « normalité » qui en referait des « cadets sociaux », que la nouvelle ingénierie internationale de la paix doit convaincre.

Dans ce contexte, la fuite en avant est la seule solution car la victimisation exclut la responsabilité et Gbagbo, même s'il le voulait, ne pourrait pas reconnaître ses propres erreurs ni ceux de son entourage. A. Mbembe, parlant de l'époque nationaliste avant les indépendances, montre comment, dans la lutte pour accéder au pouvoir, est mobilisée « la figure de l'Africain en tant que *sujet victimisé* ³⁶ ». D'après ce paradigme, « l'imagination identitaire se déploie selon une logique de soupçon, de la dénonciation de l'autre et de tout ce qui est différent : le rêve fou d'un monde sans autrui. C'est ce refus du monde (qui masque à la fois un profond désir de reconnaissance et de vengeance) et cette lecture conspirationnelle de l'histoire que l'on présente comme le discours radical de l'émancipation et de l'autonomie, fondement d'une prétendue politique de l'africanité. Mais derrière la névrose de la victimisation et la pulsion de la différence se développe, en réalité, une pensée xénophobe, négative et circulaire. [...] De sujet africain, il n'y en a que dans la lutte violente pour la conquête du pouvoir – et d'abord de celui de pouvoir répandre le sang ³⁷ ».

Ce sont ces mêmes logiques identitaires et pensées xénophobes qui se sont développées au sein du régime et de la jeunesse « patriotique » aujourd'hui en Côte d'Ivoire. Les discours « indépendantistes » ne doivent pas faire illusion, ce qui ne préjuge en rien de l'appréciation sur la façon dont la France a géré son intervention en Côte d'Ivoire. Des logiques identitaires similaires étaient opérationnelles au Rwanda avant le génocide. Et l'on doit se souvenir que si ces tueries ont pu avoir lieu, c'est parce que le monde avait détourné les yeux, laissant devenir réalité « le rêve fou d'un monde sans autrui ».

Ces tensions entre intervention internationale et « écriture de soi » africaine ne peuvent que s'aiguiser. Elles renvoient certes à des relations de pouvoir internationales et à l'insertion des pays, selon une géométrie très variable, dans les bienfaits ou les méfaits de la globalisation. Il faut lire l'ouvrage de M. Koulibaly sur le « pacte colonial » : « La liberté existe et nous devons la prendre. Pour y parvenir, nous devons aller sur le terrain du droit et de la justice contre la France. [...] Après la lecture de ce livre, si les clameurs montent dans les quartiers, peut-être qu'un chef d'État africain pourra enfin dire à Jacques Chirac, lors d'un sommet : et si on parlait de pacte colonial ³⁸ ? » Comme le disait V. Y Mudimbé : « Échapper réellement à l'Occident suppose d'apprécier exactement ce qu'il en coûte de se détacher de lui ; cela suppose de savoir jusqu'où l'Occident, insidieusement peut-être, s'est approché de nous. [...] »

C'est de cette entreprise que dépend aujourd'hui et que dépendra demain la pertinence des attitudes que nous pouvons développer face aux pandémies qui nous viennent d'ailleurs ou que nous créons nous-mêmes³⁹. » La question philosophique derrière cette recherche d'une pensée africaine « authentique » et d'une action africaine libre ne peut que trouver une réponse historique, le reste n'est qu'utopie. L'histoire des peuples de la Côte d'Ivoire est inextricablement mêlée à celle de la France, pour le meilleur et pour le pire, même s'il faut travailler à changer les bases d'une telle relation. Une insertion plus juste de l'Afrique dans un monde globalisé ne peut se faire si elle demeure prise dans une fausse alternative, entre une mise sous tutelle ou le repli sur soi et le rejet de l'Autre ■

Ruth Marshall
Mald, université Paris-I

36. *Ibid.*, p. 24.

37. *Ibid.*, p. 25-26.

38. A. Anassé, « Mamadou Koulibaly lance une croisade africaine », *Le Courrier d'Abidjan*, 24 avril 2005.

39. V. Y. Mudimbe, *L'Odeur du père*, Paris, Présence africaine, 1982, p. 44.